

A retenir

OÏDIUM







Les conditions climatiques sont favorables et la sensibilité de la vigne maximale, soyez vigilants.







MILDIU

Pression faible. Le cumul de pluie prévu est faible. Soignez la prophylaxie.

MÉTÉO

Prévisions du 17 au 22 mai 2011 (Prévisions Météo France)

Zone Corrèze	Mar 17	Mer 18	Jeu 19	Ven 20	Sam 21	Dim 22
Températures	6 25	8 25	10 25	12 27	14 28	14 28
Tendances						

Zone Hte Vienne	Mar 17	Mer 18	Jeu 19	Ven 20	Sam 21	Dim 22
Températures	8 23	11 25	13 25	13 26	13 26	14 28
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

	Pinot noir	Gamay	Cab. F.	Cab. S.	Merlot	Chard.	Sauv.
Verneuil sur Vienne	17	17	-	-	-	-	-
Corrèze	-	-	18	17	19	21	17

Rappel des stades :

17 : Boutons floraux séparés

18 : Boutons floraux séparés, 11-12 feuilles étalées

19 : Début floraison, les capuchons floraux se séparent

21 : 25 % floraison, chute des premiers capuchons floraux

MILDIOU

• Situation au vignoble

Aucun symptôme sur feuille n'a encore été signalé.

• Données de la modélisation (Potentiel Système – IFV : Postes de Voutezac et Verneuil sur Vienne)

A Verneuil, 31 mm ont été enregistrés le 11 mai engendrant ainsi des contaminations de masse.

A Objat, 3 épisodes pluvieux ont été recensés (5,5 mm le 11/05, 8,8 mm le 13 mai et 8 mm le 14 mai). Ces pluies n'ont engendré que des contaminations élites.

La pression est néanmoins faible à inexistante sur les deux secteurs et devrait le rester cette semaine encore.

Si des précipitations devaient survenir, 5 mm engendreraient des contaminations élites mais aucune contamination de masse n'est modélisée

Aucune contamination de masse n'est modélisée même avec un cumul de plus de 35 mm. Mais, 30 mm survenant en un seul épisode pluvieux pourraient engendrer des contaminations de masse.

Évaluation du risque : La pression est faible cette semaine encore.

En l'absence de pluie sur le secteur corrézien, aucune contamination de masse n'est modélisée cette semaine.

En Haute-Vienne, des contaminations de masse sont peu probables compte-tenu du faible niveau de pression.

Prophylaxie : Un épamprage soigné ainsi que l'élimination des rameaux situés près du sol permettent de limiter le risque de contaminations primaires. En effet, c'est souvent sur les organes verts se développant au ras du sol, qu'apparaissent les premiers foyers. Les contaminations successives se produisant alors par repiquage de ces premières taches.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

Les parcelles du réseau de surveillance ne montrent toujours aucun symptôme sur feuilles.

Évaluation du risque : La phase de sensibilité se poursuit jusqu'à la fermeture de la grappe et impose une surveillance accrue en toute situation.

Prophylaxie : L'aération de la tête des souches permet de limiter l'entassement de la végétation et favorise l'efficacité de la pulvérisation.

THRIPS

• Situation au vignoble

Les populations de thrips évoluent peu mais demeurent présentes. Notamment sur la parcelle référence de Nespouls (Merlot) et de Branceilles (Cabernet Franc) avec respectivement 16% et 32% de feuilles occupées.

Évaluation du risque : A ce jour l'incidence des thrips reste limitée car la pousse est active, mais maintenez la vigilance, notamment sur les parcelles ayant subi des dégâts l'année dernière.

En saison, les populations de thrips peuvent être efficacement contrôlées par les typhlodromes, notamment. D'après les observations, les typhlodromes sont absents de ces mêmes parcelles à ce jour.

■ **Seuil de nuisibilité** : 60 % de feuilles occupées par une forme mobile

CICADELLE VERTE

• Éléments de biologie

Après une phase hivernale passée sur des plantes relais de l'environnement, dès la fin avril, les femelles migrent sur la vigne. Elles vont commencer à y pondre leurs œufs. Après une incubation de 8 à 10 jours, les premières larves apparaissent. Il y a 5 stades larvaires. Une génération complète se développe en 55 à 60 jours. Selon les années, 3 ou 4 générations peuvent se succéder, mais c'est la deuxième génération qui compte le plus grand nombre de larves et engendre le plus de dégâts.

Les stades larvaires observables en ce moment sont reconnaissables à leur couleur vert clair ou rosé (plutôt blanchâtre pour les toutes jeunes larves) et à leur déplacement « en crabe ». Les larves ne mesurent que quelques mm de long (1 à 3 selon le stade) et s'observent préférentiellement à la face inférieure des feuilles. Les pièges chromatiques ou pièges « jaunes » peuvent être utilisés pour suivre l'évolution des populations de cicadelles vertes.

• Situation au vignoble

Seuls des adultes ont été observés.

Évaluation du risque : ce sont les larves qui engendrent les dégâts.

CIGARIER

• Éléments de biologie

Les dégâts liés à ce charançon sont des feuilles dont le pédoncule a été cisailé et qui sont roulées sur elles-mêmes et donc en forme de cigare. A l'intérieur de ce cigare se trouve les œufs du charançon et les larves en sortent.

• Situation au vignoble

Présence régulière de l'insecte et de symptômes.

Évaluation du risque : Aucune conséquence significative sur le végétal hormis en cas exceptionnel de forte abondance.



Les Notes Nationales Mildiou et Oïdium 2011 sont consultables et téléchargeables par le lien ci-dessous :

http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/note_nationale_Vigne_mildiou_oidium_2011_Vdef_cle01fdcf.pdf

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 24 mai.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.